

COMMUNE DE  
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

CANTON DE  
BAPAUME

**DELIBERATION**

**N°12/2026**

**Objet :**

**Nombre de postes  
d'adjoints**

**Certifié exécutoire  
par le Maire, le**

24 MARS 2026



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 16 mars 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Bernard FIEF, Manuella BERNASINSKI, Arnaud BARBET, Nathalie BISSETTE, Benjamin DALLE, Juliette DUNAJSKI, Luc ADAMS, Juliette PETIT, Laurent DHE, Fiona HERENT, Jules VARLET, Ghislaine LEMAIRE, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Virginie THERLIER.

Absent excusé : Magalie BOUTEMY.

Procuration :

Magalie BOUTEMY donne procuration à Nathalie BISSETTE

Secrétaire : Bruno VIENNE

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle l'article L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT qui dispose que le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil au maximum soit dans la commune, cinq, le minimum étant d'un.

Il propose de reconduire les deux postes d'adjoints précédemment créés et de le voter à main levée (pour deux postes : oui ou non).

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée décide de la reconduction des deux postes d'adjoints précédemment créés.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,

Eugène DELAMBRE

